

TRAVAIL EN HAUTEUR



Durée

7.00 Heures

1 Jour



Public Concerné

Agents amenés à travailler en hauteur.



Pré Requis

- Avoir 18 ans,
 - Etre apte médicalement
 - Lire et parler le Français
- Merci de vous munir :
- du matériel nécessaire à la prise de notes
 - de vos E.P.I. habituels contre les chutes (harnais avec longe...)

Objectifs

- Permettre aux stagiaires une meilleure identification et localisation des risques du travail en hauteur.
- Parfaire leur connaissance de la diversité des matériels de sécurité correspondant à la variété des situations de travail.
- Les entraîner à l'utilisation du harnais de sécurité et des protections individuelles contre les chutes adaptées.
- Faciliter leur mission de contrôle des équipements dans le respect de la réglementation.

Parcours pédagogique

THEORIE

INTRODUCTION

- Rappel de la réglementation en qui concerne les travaux en hauteur
- Les différents risques de la profession, statistiques d'accidents
- Contrôles, règles de prévention et moyens réglementaires à utiliser

REGLEMENTATION SUR LES PROTECTIONS INDIVIDUELLES

- Approche réglementaire
- La règle des trois mètres
- Le travail en suspension
- Conformité des équipements
- Marquage

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE CONTRE LES CHUTES

- Classification des systèmes
- Choix des systèmes en fonction du travail à effectuer
- Règles d'utilisation et de mise en œuvre en poste fixe et en poste mobile
- Dispositions à prendre lors de l'installation d'un système d'arrêt de chute
- Les dispositifs anti-chute
 - .harnais de sécurité
 - .points d'encrage
 - .systèmes de liaison
 - .connecteurs



- .lignes de vie
- Utilisation des cordes
- Contrôles, visites et entretien du matériel

PRATIQUE

UTILISATION DES PROTECTIONS INDIVIDUELLES ANTI-CHUTE

- Exercices d'utilisation et de mise en œuvre en poste fixe et en poste mobile
 - .calcul du tirant d'air
 - .utilisation du poste de travail
 - .angle d'utilisation
- Exercice de réglage des équipements
- Déplacements horizontaux, verticaux...
- Comportement à observer lors d'une chute
- Conduite à tenir en cas d'accident

Les + métier

Acquisition, entretien, perfectionnement des connaissances.

Moyens pédagogiques

- Matériels et supports audiovisuels.
- Mise en commun et exploitation des expériences vécues des participants.
- Exercices pratiques sur site incluant la reconnaissance du chantier l'utilisation d'un équipement anti-chute complet après vérifications et réglages, parcours en hauteur...
- Documentation technique.
- Document de synthèse, résumant la formation, remis à chaque stagiaire.

Qualification Intervenant(e)s

Animation par des experts, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

Modalités d'évaluation

Questionnaire d'évaluation théorique (QCM).
Evaluation pratique (Mise en situation)

IEFP - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 41 54 01599 54



Institut Européen de Formation Professionnelle – SAS au capital de 20 000 €.
Siège social : 485, rue du Franclos - B.P. 50092 - 54714 LUDRES Cedex
Téléphone : 03 83 54 15 31 - Télécopie : 03 83 51 02 87 – E-mail : iefp@wanadoo.fr
TVA Intracommunautaire FR03 412 829 087 00045 – RCS B 412 829 087
SIRET 412 829 087 00045 - NAF 8559A - Numéro de déclaration d'activité : 41 54 01599 54

